

Un contrat de rivière transfrontalier

Panien, Marc
C.A.U.E du Nord.

La rivière Yser coule sur trente kilomètres en France et quarante en Belgique. Elle est située dans une région rurale où les nombreux aménagements hydro-agricoles sont à l'origine de catastrophes écologiques pour la faune, la flore et l'hydraulique. Face à cette situation, le CARFO (Comité d'Aménagement Rural regroupant quarante cinq communes françaises) a lancé une vaste campagne d'informations dont l'objectif était d'établir une prise de conscience collective.

Très vite, de nombreux partenaires ont souhaité contribuer à cette action: les directeurs d'école, la circonscription académique, les associations de protection de l'environnement et enfin le C.A.U.E. En Belgique l'enthousiasme fut le même, Ainsi, dix-huit communes, des associations de protection de l'environnement et de nombreux enseignants vinrent se joindre au "bataillon". Conscients de l'enjeu d'une telle opération, la C.A.U.E, le Conseil Régional, l'Agence de l'eau, l'Union syndicale agricole du Nord, le CARFO, la province (63 communes) et l'Education Nationale, déterminèrent ensemble les actions nécessaires. Ainsi de 1988 à 1990, divers ateliers (diaporama, travail sur carte, photos satellites, poésie, etc.) se sont mis en place et ont permis de sensibiliser les enfants aux problèmes de l'environnement. Une exposition franco-belge permet de revaloriser l'image de cette rivière. Enfin, la très prochaine signature d'un contrat de rivière donnera sans nul doute un second souffle à cette opération.

La protection de l'environnement: une opération scientifique

Dendaletche, Claude

Directeur du Centre de Biologie des Ecosystèmes d'Altitudes, Université de Pau et des Pays de l'Adour.

En 1990, un programme de recherche sur le patrimoine naturel des Pyrénées (Andorre, Espagne, France) a été lancé. Une structure de recherche franco-espagnole, composée de deux laboratoires (le C.B.E.A. et l'Institut0 Pirenaico de Ecologia de Jaca), a élaboré la programmation du travail de collecte des données, d'analyse critique, de synthèse et de cartographie. Cette opération scientifique a été réalisée en collaboration avec les instances politiques, par le biais de la Communauté de Travail des Pyrénées, dont les différentes entités ont assuré l'aide financière et technique.

Un concept important ressort de ce projet: la conservation du patrimoine, de la nature et du folklore fait partie de la mission des scientifiques. Le problème de l'environnement est important. Il doit être appréhendé dans sa globalité. Il est donc nécessaire d'abolir les frontières administratives. La véritable finalité de la recherche transfrontalière entreprise est prospective. Les modes de protection juridique existants ne sont pas toujours les plus pertinents. Il semble donc tout à fait nécessaire d'inscrire ces travaux au-delà des cadres administratifs et politiques classiques.

Quinze projets transfrontaliers ont finalement été retenus. Le concours complémentaire de l'Union Européenne et du parc national des Pyrénées permettra la publication des résultats (synthèse et prospective) de cette étude. Sont également prévues les réalisations d'une plaquette "gestion des espaces sauvegardés" pour l'ensemble des Pyrénées et d'un abécédaire communal des ZNIEF.

L'environnement n'est pas un sujet académique. C'est, au contraire, un sujet concret de société sur lequel les scientifiques doivent coopérer. Si les quinze projets présentés reçoivent l'adhésion des décideurs politiques, un groupe de travail sera constitué. Ce dernier devra opérer une construction réelle, en tester l'intérêt et enfin s'assurer de son acceptation sociale. L'essentiel est de regrouper les énergies de part et d'autre des frontières sur des projets communs. La structuration d'un réseau relationnel permettra l'émergence d'un vaste territoire pyrénéen de rang européen.

Les Pyrénées: un terrain favorable aux relations transfrontalières

Otamendi, Alberto

Directeur de l'environnement du Gouvernement du Pays Basque.

Il existe une collaboration entre les universités, les écoles et les villes, de part et d'autre de la frontière. Deux commissions ont été créées pour les Pyrénées: elles indiquent les limites de cette coopération et prévoient de nouvelles mesures en faveur de l'eau, des résidus, de l'enseignement et de tout ce qui concerne l'environnement en général. A ce sujet, une réflexion s'est engagée en collaboration avec les communes d'Hendaye et de St Pée sur Nivelle, dans le but d'améliorer la qualité des eaux et de solutionner les problèmes de la pêche. Le projet de contrat de rivière transfrontalier concernant la Nivelle, déjà présenté à la sous-préfecture de Bayonne, est actuellement étudié par les autorités supérieures.

Le traitement des déchets fait également l'objet d'une forte mobilisation des municipalités frontalières (contrats de gestion des résidus urbains). Enfin, l'Andorre, la Navarre, l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Languedoc et la Catalogne envisagent de développer une stratégie commune de promotion des Pyrénées. En novembre dernier, huit ateliers de réflexion se sont constitués. Ils portent sur les thèmes suivants:

- diversité et paysage
- ressource en eau du sol
- occupation des sols
- énergie
- atmosphère.

Les informations recueillies ont permis de constituer une liste de propositions concrètes acceptée par les administrations compétentes. D'autre part, les échanges scolaires se multiplient tout comme les créations de classes nature. Enfin, un programme de récupération des ordures appelé "Pyrénées propres" est prévu. En d'autres termes, les Pyrénées sont aujourd'hui le terrain d'une collaboration naissante entre la France et l'Espagne.